

Division du premier degré

Fiche profil de poste : **Direction d'école totalement déchargée EP Sarre-Union**

Circonscription : Vosges du Nord

Localisation : Groupe Scolaire de Sarre-Union Rue du Chalet 67260 SARRE-UNION

(spécificités : Parcours bilingue, 2 dispositifs ULIS, dispositif TER)

Située dans la circonscription des VOSGES DU NORD, l'école primaire de SARRE-UNION est composée de 5 classes maternelles et 8 classes élémentaires. L'établissement qui fonctionne dans 2 bâtiments très proches est situé à proximité du collège Pierre CLAUDE et du lycée Georges IMBERT. Cette école, au public très mixte et à faible IPS, accueille près de 300 élèves dès la Toute Petite Section.

Les élèves poursuivent ensuite leur parcours en cursus monolingue ou bilingue paritaire. Cette spécificité nécessite la coordination d'un travail collectif entre les deux parcours et la collaboration autour de projets et d'actions culturelles et linguistiques communes.

L'école accueille également 2 dispositifs ULIS et de nombreux élèves à besoins éducatifs particuliers. L'accompagnement de situations complexes et l'inclusion scolaire sont une spécificité de l'école qui nécessitent un travail de coordination générale conséquent dans l'accueil de ces élèves, dans le soutien aux enseignants, dans la relation avec les partenaires (parents, professionnels médico-sociaux), et dans la coordination du parcours de ces élèves.

1. Définition du poste et des missions :

La gestion de cette école implique une maîtrise experte des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage pour l'organisation et l'animation du travail en équipe, une attention particulière à la continuité des apprentissages, à la fluidité des parcours des élèves et à la prise en charge de leurs difficultés. Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et mettre en œuvre de façon coordonnée les actions nécessaires à la réussite de tous les élèves.

La gestion de cette école demande aussi une connaissance du fonctionnement du cursus bilingue et du réseau des partenaires impliqués dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

2. Connaissances, compétences et qualités requises :

Une présence affirmée, une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, collectivités territoriales, services médico-sociaux, associatifs, etc.).

Au regard du référentiel professionnel des directeurs d'école, le candidat devra :

- Pour les missions pédagogiques :

- Disposer d'une expertise pédagogique permettant d'impulser et d'accompagner la mise en œuvre des programmes scolaires, et de favoriser la coopération entre tous les enseignants ;
- Assurer l'élaboration et le suivi du projet d'école au service de la réussite de tous les élèves et de l'action coordonnée de l'équipe pédagogique ;

- Impulser et participer à l'élaboration d'outils communs d'école, notamment pour améliorer et personnaliser le parcours des élèves, et favoriser la continuité de ces parcours notamment au moment des liaisons inter-cycles et inter-degré ;
 - Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic sur la base d'indicateurs contextualisés ; capacité à définir des priorités pédagogiques pour l'école ; mise en œuvre, suivi et évaluation d'actions ; élaboration et suivi d'un tableau de bord ;
 - Promouvoir une culture de l'inclusion scolaire et accompagner les enseignants dans l'adaptation des pratiques pédagogiques.
- Pour les missions relatives au travail partenarial :
- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'école dans son environnement ;
 - Fédérer une équipe dispersée sur deux sites ;
 - Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'équipes pédagogiques ;
 - Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ;
 - Travailler en lien avec les élus sur le fonctionnement scolaire et périscolaire.

3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi

- Les candidates ou candidats devront être inscrits sur la liste d'aptitude des directrices et directeurs d'école et justifier d'une expérience en direction et/ou en pilotage pédagogique
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
 - NBI
 - ISAE
 - Indemnités sujétions spéciales (direction)

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Circonscription des Vosges du Nord :
Tél. 03 68 71 40 85
ien.vosgesdunord@ac-strasbourg.fr